Vérification périodique et gestion des équipements de protection individuelle liés aux travaux en hauteur (Module « EPI-V ») - Module de base

REFERENCE: SEC224
Formateur: LEON KREMER s.à r.l.

1.0 Jour(s)

Description

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques (employeurs, salariés désignés, magasiniers et toutes les personnes intéressées, ...) pour la vérification périodique, la notation et la gestion d'« EPI » liés aux travaux en hauteur. Reconnaître un « EPI » contre les chutes de hauteur défectueux.

Objectifs

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques (employeurs, salariés désignés, magasiniers et toutes les personnes intéressées, ...) pour la vérification périodique, la notation et la gestion d'« EPI » liés aux travaux en hauteur.

Reconnaître un « EPI » contre les chutes de hauteur défectueux.

Public cible

Employeurs, salariés désignés, magasiniers et toutes les personnes intéressées,...

Contenu

Le contenu de la formation est conforme à la recommandation n°19 de l'Association d'Assurance Accident (www.aaa.lu).

Partie théorique

- Statistiques, réglementation et normes

- Présentation des différents « EPI » contre les chutes de hauteur
- Principes de vérification périodique, notation et gestion des « EPI » contre les chutes de hauteur

Partie pratique

- Vérification visuelle des différents « EPI » contre les chutes de hauteur sur des objets de démonstration
- Vérification fonctionnelle des différents « EPI » contre les chutes de hauteur sur des objets de démonstration
- Réalisation d'une fiche de vérification

Pédagogie

Présentations illustrées, discussions, exercices pratiques.

Indications

La formation est reconnue par l'Association d'Assurance Accident.

Information : Cette formation, ne comprend pas la vérification d'ancrages suivant la norme EN 795 de type « A, C (ligne de vie permanente) et D » et enrouleurs automatiques !